



Montferrand, le 19 avril 2016

Georges MERIC
Président du PETR du Pays Lauragais

À

Monsieur le Préfet de Région
Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
DREAL LR-MP
Direction des Transports

Objet : Déclaration d'Utilité Publique Castres-Toulouse

Monsieur le Préfet,

Vous avez souhaité consulter les collectivités et organismes associés dans le cadre de la procédure d'Utilité Publique du projet de liaison autoroutière Castres-Toulouse, et je vous en remercie.

Dans le cadre de la révision du SCOT du Pays Lauragais, le PETR prévoit 139 000 habitants à l'horizon 2030 sur son territoire. A ce titre, les élus du PETR sont attentifs au développement du Pays Lauragais ainsi qu'à son accessibilité.

Devant la décision définitive par l'Etat de création d'une autoroute, le PETR émet un avis favorable et demande la mise en place d'un péage sur le territoire du Pays Lauragais.

L'équipe technique du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais se tient à votre disposition afin de vous apporter tout renseignement complémentaire relatif à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège social : Mairie d'Avignonet Lauragais - Siège administratif : 3 chemin de l'obélisque – 11320 Montferrand
Tél : 04 68 60 56 54 / Fax : 04 68 94 34 13 pays.lauragais@orange.fr / www.payslauragais.com

GAL des Terroirs du Lauragais 04 68 60 56 58 / 06 87 66 82 83 bglain.gal.lauragais@gmail.com